

Fédération des Centres Sociaux de Moselle

PROJET FEDERAL 2023 - 2028



I - PRESENTATION DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX DE MOSELLE

La Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle F.D.C.S.M est une association Loi 1908 créée en 1983, agréée au titre de l'éducation populaire, certifiée Qualiopi en tant qu'organisme de formation depuis septembre 2021- affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de France (F.C.S.F) et à l'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels du Grand Est.

La F.D.C.S. MOSELLE a pour but de regrouper les centres sociaux et socioculturels de Moselle, de les représenter et de favoriser leur développement dans le respect de la Charte Nationale des Centres Sociaux de France.

Les centres sociaux sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire : la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (F.C.S.F.), qui anime et développe notre réseau de centres sociaux, les représente auprès des pouvoirs publics et porte les valeurs et le projet des centres sociaux dans la société.

Projet militant pour promouvoir l'initiative de la société civile selon des principes de démocratie participative, il se met en œuvre dans le débat et la négociation avec les acteurs des pouvoirs publics. Il s'inscrit, surtout dans la reconnaissance et l'exercice du pouvoir d'agir des habitant·e·s dans les centres et dans la société. C'est ce projet dont est garante la F.C.S.F. et la FDCS Moselle locale.

Dans cette logique, l'adhésion au réseau, c'est-à-dire au projet fédéral, passe par une démarche de reconnaissance qui n'est pas qu'une simple formalité administrative.

Les fédérations départementales et régionales des centres sociaux regroupent les centres sociaux et espaces de vie sociale à leur échelle, favorisent leur développement et les représentent auprès des pouvoirs publics et promeuvent le projet centre social. Elles apportent aussi une expertise et un appui technique aux centres adhérents.

Faire partie du réseau national – régional - départemental, c'est :

- ⇒ Bénéficier de partenariats noués à l'échelle nationale.
- ⇒ Se ressourcer avec des outils et des espaces de travail pour analyser, comprendre et agir :
 - ↳ Concernant les mutations sociales, politiques, économiques de la société ; les impacts pour les habitant·e·s, les territoires et les centres sociaux ; les positionnements, approches et pratiques des centres sociaux.

- ⇒ Participer à des formations à l'attention des administrateur·rice·s et des professionnel·le·s :
 - ↳ Pour répondre aux enjeux repérés dans les territoires, renforcer les postures et savoir-faire, du pilotage du centre social à la mise en œuvre du projet, pour soutenir les approches autour du développement du pouvoir d'agir des habitant·e·s.
- ⇒ S'inscrire dans un fédéralisme qui défend le sens de l'action :
 - ↳ Notre réseau, du local au national est en capacité d'accompagner les acteur·rice·s des centres sociaux dans leurs phases de développement, comme dans les situations plus complexes de fragilité, de transformation... Et ce, tout en respectant l'autonomie du projet de chacun.
- ⇒ Contribuer à une communauté solidaire et de coopération :
 - ↳ Pour faire grandir la qualité des projets, la place des habitant·e·s dans les centres sociaux et la société, la qualité des interventions dans les territoires. Rencontres, espaces de travail, plateformes d'échanges, fonds de solidarité dédiés (pour la formation des bénévoles, pour le développement des projets...) : la solidarité et la coopération prennent mille et une formes dans le réseau.
- ⇒ Faire partie d'un réseau national puissant :
 - ↳ En capacité de porter la vision et les propositions des centres sociaux et de négocier auprès des pouvoirs publics, de promouvoir le rôle et la plus-value des centres sociaux dans les territoires.
- ⇒ Être fier d'appartenir à un réseau national (et international) :
 - ↳ Qui porte et incarne des valeurs de démocratie, de solidarité et de dignité. Notre réseau promeut un projet de société dans laquelle la place et le rôle des habitant·e·s sont réels, pour plus de justice sociale, pour une démocratie vivante. Pour faire société !

Le réseau national des centres sociaux fédérés en chiffres :

Sur près de 2000 centres sociaux agréés par les CAF, plus de 1400¹ structures adhèrent à la FCSF, soit par le biais des 57 fédérations et unions locales, soit directement, lorsqu'aucune fédération locale n'est mise en place.

Ce réseau représente plus de 57 000 salarié·e·s et plus de 106 000 bénévoles.

Les différents échelons que représentent les centres sociaux, les fédérations départementales, les unions régionales de fédérations et la F.C.S.F. constituent ce réseau, fondé sur le principe de subsidiarité.

¹ Senacs 2021données 2020

Le réseau départemental en coopération avec le réseau national et la Grande Région :

La Fédération de Moselle fait partie de ce réseau. Être fédéré – ou se fédérer – est un acte politique qui atteste la reconnaissance des buts communs, le choix de les partager, l'existence d'une volonté commune d'en poursuivre la construction collective, en référence aux valeurs de notre réseau.

La Fédération de Moselle travaille en coopération avec la FCSF et d'autres fédérations de métropole et d'Outre-Mer sur plusieurs projets : la Qualification des acteur·rice·s, l'accès aux vacances, le développement de l'engagement des jeunes, la promotion du projet centre social auprès des élu·e·s nationaux·ales, le Congrès des Centres Sociaux, le conventionnement CNAV, le partage des questionnements, des réflexions, des informations et ressources. Elle participe également aux rencontres, organisées tout au long de l'année par la F.C.S.F. : président·e·s fédéraux·ales, cadres fédéraux, assistant·e·s fédéraux·ales... et ce, afin de permettre à la Fédération de Moselle de puiser de nouvelles ressources, idées, méthodes...

Le 29 septembre 2017, à Metz, s'est créée officiellement l'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels du Grand Est. Elle est le résultat d'une coopération régionale débutée en 2015, avec les 7 fédérations existantes sur le territoire. Cette instance fédérale régionale permet une meilleure visibilité de ce que sont les centres sociaux fédérés auprès des interlocuteur·rice·s régionaux·ales, un partage des expériences des différents territoires, une croissance des inspirations et réalisations en région et en inter-départements : actions de formation, journées régionales de réflexion sur des thématiques telles que le modèle socio-économique des centres sociaux, le partage d'outils entre fédérations départementales, la mutualisation des moyens, la promotion du projet centre social conçue collectivement, une coopération étroite avec les services de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités -DREETS- Grand Est, un partenariat mis en place avec les services du Conseil Régional Grand Est...

Fonctions fédérales adaptées aux besoins du réseau

Une fonction de « lieu de ressources »

- ↪ Concertation et veille auprès des institutions locales, départementales et régionales (Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, Conseil Départemental de la Moselle, CARSAT Alsace-Moselle...).
- ↪ Développement de nouveaux partenariats structurants.
- ↪ Accompagnement des structures de l'« Animation Vie Sociale ».
- ↪ Qualification des acteur·rice·s.

Une fonction de « représentation, de promotion du projet centre social et du fédéralisme »

- ↪ Représentation des centres sociaux et espaces de vie sociale auprès des partenaires institutionnels et des services de l'état.
- ↪ Production de textes, de documents qui explicitent l'action des centres sociaux et espaces de vie sociale.

🦋 Une fonction de « plateforme, animation de réseau »

- ↪ Organisation et animation d'échanges de pratiques, d'expériences et de savoirs entre les salarié·e·s et les administrateur·rice·s.
- ↪ Mise en lien des acteur·rice·s par catégories de fonction ou sur des thèmes communs.
- ↪ Réactivité face aux demandes des adhérent·e·s sur l'ensemble des domaines qui constituent leur activité.

🦋 Une fonction de « garantie du sens » et « d'animation de la vie associative »

- ↪ Accompagnement des centres sociaux et espaces de vie sociale dans les valeurs et les principes d'action du réseau fédéré.
- ↪ Intervention/soutien/conseil, regard et apport d'un tiers en cas de difficultés internes, à la demande des structures.
- ↪ Travail sur le renouvellement des instances, la mise en place du travail associé entre bénévoles et professionnel·le·s, la mise en place d'organisations apprenantes, participatives et citoyennes.

↪ LE TRAVAIL EN RÉSEAU NOUS GARDE
EN VEILLE SUR LES QUESTIONS SOCIALES
POUR AJUSTER NOS ACTIONS
AUX BESOINS, QUI ÉVOLUENT ! >>



↪ LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL SE RÉALISENT DANS
LE TEMPS LONG ! >>

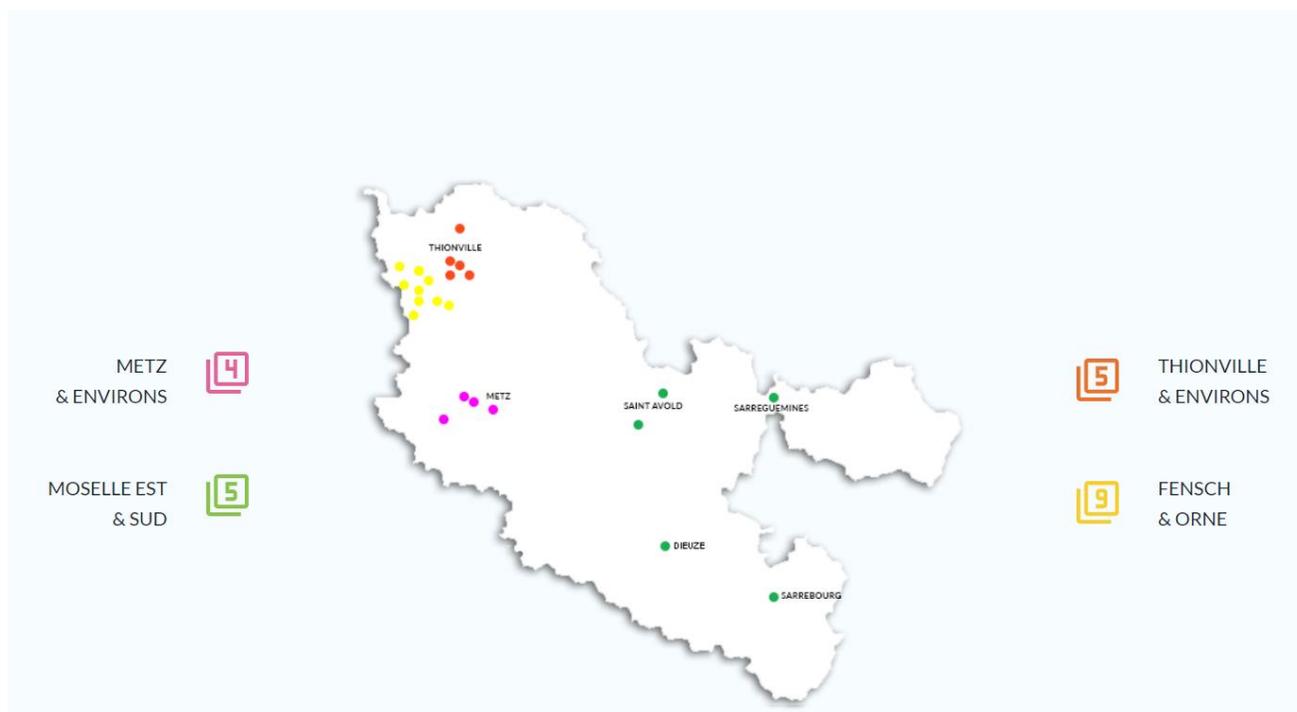


VIVRE LES SITUATIONS ENSEMBLE,
ÇA AIDE À PROGRESSER !



Le réseau mosellan des structures fédérées

La fédération regroupe au 1^{er} janvier 2022 : 23 centres sociaux et Espaces de Vie Sociale et 1 structure de développement local associée.



CENTRES SOCIAUX – METZ & ENVIRONS



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL GILBERT JANSEM
54 Rue de la Croix Saint-Joseph 57155 Marly

☎ 03 87 62 35 84  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LE QUAI
1bis Rue de Castelnau 57000 Metz

☎ 03 87 65 44 00  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ESPACE DE LA GRANGE
86 Rue de Mercy 57070 Metz

☎ 09 62 57 58 68  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ARC EN CIEL
71 Rue Mazelle 57000 Metz

☎ 09 50 11 65 71  [SITE](#)

CENTRES SOCIAUX – MOSELLE EST & SUD



CENTRE SOCIAL M. MARTIN AUDACES
Rue Usson du Poitou 57730 Folschviller

☎ 03 87 92 27 98  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ACCES PIERRE JULIEN
4 Rue des Ifs 57470 Hombourg-Haut

☎ 03 72 36 22 70  [SITE](#)



CENTRE SOCIOCULTUREL DE SARREBOURG
Rue des Berrichons et Nivernais 57400 Sarrebourg

☎ 03 87 23 67 94  [SITE](#)



CENTRE SOCIOCULTUREL DE SARREGUEMINES
6 Rue de la Cité 57200 Sarreguemines

☎ 03 87 28 71 90  [SITE](#)



MJC CENTRE SOCIAL JAIQUES PREVERT DIEUZE
94, Impasse Jean Laurain, 57260 Dieuze

☎ 03 87 86 97 41  [SITE](#)

CENTRES SOCIAUX – THIONVILLE & ENVIRONS



CENTRE SOCIAL ATEJ
4 Rue Haute 57180 Terville

☎ 03 82 34 14 14  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL LE LIERRE
2 Place Roland 57100 Thionville

☎ 03 82 54 39 97  [SITE](#)



ASSOCIATION LES GRANDS CHÊNES
1 Rue Saint-Martin 57100 Thionville

☎ 03 82 34 61 76  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL Ô COULEURS DU MONDE
139 Rue du Vieux Bourg 57970 Yutz

☎ 03 82 56 30 47  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL JACQUES PREVERT
10 Boucle des Prés de Saint-Pierre 57100 Thionville

☎ 03 82 34 08 09  [SITE](#)

CENTRES SOCIAUX – FENSCH & ORNE



CENTRE SOCIAL JEAN MORETTE
13 A Rue de Lorraine 57290 Fameck

☎ 03 82 58 11 04  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL CITÉ SOCIALE DE FAMECK
9 Rue de Touraine 57290 Fameck

☎ 03 82 58 10 24  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ET CULTURE LA MOISSON
41 Rue de l'Argonne 57190 Florange

☎ 03 82 58 52 24  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ESPACE LA CLAIRIÈRE
7bis, Place de la Fontaine 57700 Hayange

☎ 03 82 59 18 00  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL ESPACE ARC EN CIEL
5 Rue Roger Naumann 57240 Knutange

☎ 03 82 84 02 09  [SITE](#)



CENTRE SOCIAL MUNICIPAL L'ESCALE
3 Place Leclerc 57250 Moyeuvre-Grande

☎ 03 87 67 67 01  [SITE](#)



EVS CENTRE SOCIOCULTUREL LE SILLON
5 Rue des Écoles 57655 Boulange

☎ 03 82 91 07 34  [SITE](#)



CARREFOUR SOCIAL ET CULTUREL LE CREUSET
1 Rue du Stade 57270 Uckange

☎ 03 82 86 54 54  [SITE](#)



CENTRE SOCIOCULTUREL IMAGINE
Place Adrien Printz 57290 Serémange-Erzange

☎ 03 82 52 71 01  [SITE](#)

II - Principes et sens de l'action du projet fédéral mosellan

Le projet 2023 -2028 de la F.D.C.S. Moselle, s'inscrit dans le projet national de la F.C.S.F., il vise à animer une autre façon de se représenter, de contribuer et de vivre la société.

Aujourd'hui, dans un monde qui se transforme sans cesse, où les inégalités se creusent et où les injustices sociales se font toujours plus criantes, de plus en plus de personnes ont du mal à trouver leur place, à se réapproprier la complexité du monde et les questions/sujets qui comptent pour elles, leur famille, leur communauté de vie dans leur quartier/ville.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale ont un rôle à jouer dans la construction d'une société plus démocratique, plus juste où les aspirations à faire société l'emportent sur les inquiétudes d'un monde en transformation.

Depuis 1983, le réseau mosellan travaille à affirmer la force du lien comme **un commun précieux** qui donne sa pleine puissance à l'animation de la vie sociale sur les territoires de Moselle.

Le projet fédéral 2015 – 2022 du réseau des centres sociaux de Moselle s'est attaché à initier des espaces collectifs en direction des salarié·e-s et des administrateur·rice·s, des espaces où l'on se forme, on s'outille, on se muscle pour sa mission et son mandat.

Il s'est agi sur cette période pour la fédération, d'appuyer les équipes sur tous les domaines qui constituent l'activité des structures, d'accompagner le développement des compétences et de travailler l'accompagnement de la capacité d'agir des personnes.

La fédération a accompagné la mise en œuvre de ***l'action hors les murs*** et ***l'aller vers les habitant·e-s, le débat dans l'espace public***.

Plusieurs principes fondamentaux cadrent notre démarche locale sur le projet précédent et sur le projet à venir :

Une inscription dans un réseau national animé par la F.C.S.F. :

« La Fédération des centres sociaux de France anime et promeut un projet militant pour l'initiative de la société civile selon des principes de démocratie participative, le projet des centres sociaux fédérés se met en œuvre dans le débat et la négociation avec les acteurs des pouvoirs publics. C'est ce projet dont est garante la F.C.S.F., qui promeut la notion de "faire réseau".

Dans cette logique, l'adhésion au réseau national et à son projet, passe par une procédure de reconnaissance qui n'est pas qu'une simple formalité administrative mais bien, à partir d'un libre choix, l'acte initial et fondateur du fédéralisme. Être fédéré – ou se fédérer – est un acte politique qui atteste la reconnaissance des buts communs, le choix de les partager, l'existence d'une volonté commune d'en poursuivre la construction collective, en référence aux valeurs de ce réseau.

L'adhésion à la Charte Nationale des Centres Sociaux de France

La Charte nationale adoptée par tous les centres fédérés affirme :

« 1. Notre conception du centre social et socioculturel : être un foyer d'initiatives porté par des habitant·e·s associé·e·s, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

2. Nos valeurs de référence : **dignité humaine, solidarité et démocratie.**

3. Nos façons d'agir fondées sur :

- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- un partenariat actif et ouvert.

4. Notre engagement fédéral : un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération centres sociaux et socioculturels de France (F.C.S.F.). »

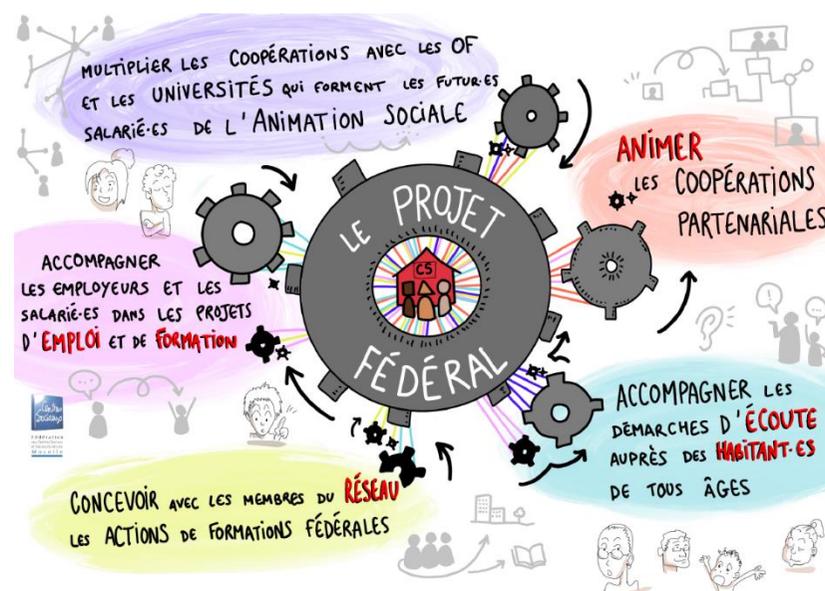
Pour ce projet 2023 -2028, le réseau maintient le choix de construire un projet fédéral avec une ambition de transformation sociale et investit les moyens fédéraux dans la coopération avec les partenaires dans une ligne de travail définie comme suit :

-  **Avec la conviction que les hommes et les femmes sont tou·te·s porteur·euse·s de ressources**, de savoirs et d'expertise, reconnu·e·s, quels que soit leur parcours, leur milieu social ou leur culture dans leur capacité à devenir acteur·rice, de leur histoire et des projets qui les concernent.
-  **En faisant la promotion de relations humaines démocratiques et solidaires**, avec une organisation du pouvoir discutée et renouvelée, permettant à tou·te·s de prendre une place, avec un mode de fonctionnement basé sur l'entraide et une préoccupation de rapports de coopération plutôt que de domination.
-  **En faisant la promotion de la coopération entre les citoyen·ne·s, les représentant·e·s des institutions et les acteur·rice·s des centres sociaux et espaces de vie sociale**, une coopération qui devient force de propositions pour imaginer des réponses adaptées aux questions d'une société en transformation.

Ce projet 2023 – 2028 pose le sens politico-éthique de l'action du réseau mosellan, en ce sens qu'il affirme une action pour plus **de justice sociale, moins d'inégalités systémiques, une conscientisation des rapports sociaux de domination**. Il pose une approche inspirée de la pédagogie critique qui dit que la métamorphose du monde n'appartient pas uniquement à une élite mais à tous les usagers du monde.

Les acteur·rice·s du réseau veillent à la cohérence dans leurs méthodes à la fois dans l'action avec les habitant·e·s et dans leur fonctionnement interne.

L'ambition est de créer les conditions pour que s'opère, sur les territoires mosellans, par l'action individuelle et collective, la mise en place des processus collectifs, une dialectique entre savoirs expérientiels /savoirs théoriques et que nous restions inspirés, là encore, des vertus de la pédagogie émancipatrice décrite par Paulo FREIRE qui mobilise de l'écoute, de la patience, du dialogue, amène à distinguer sans disjoindre, à réunir les complémentarités...**pour appréhender la complexité du Monde et contribuer à le transformer**.



III – Les axes du projet fédéral 2023/2028

Au regard de l'analyse des éléments de diagnostic, du recueil de la parole des acteur·rice·s, de l'analyse du bilan, des enjeux identifiés collectivement, le réseau reconnaît comme axes de travail prioritaires dans son projet 2023 – 2028, les axes suivants :

Ressourcer les acteur·rice·s des structures dans tous les domaines qui constituent leur activité

- 👉 Accompagner les équipes dans l'élaboration du projet social de territoire.
- 👉 Accompagner la vie associative et démocratique.
- 👉 Accompagner la gestion des richesses humaines, les nouvelles questions liées à la fonction employeur et les processus de recrutement.

Rendre lisible le SENS de l'action des centres sociaux et des Espaces de vie sociale

- 👉 Favoriser la diffusion des approches conceptuelles autour de l'émancipation, du DPA et de la transformation sociale.
- 👉 Développer les méthodes et outils de l'aller vers et de l'action hors les murs.
- 👉 Construire des coopérations partenariales adaptées à notre vision.

Créer les conditions de l'adaptation et de la résilience pour les équipes bénévoles et salariées face aux transformations profondes

- 👉 Renforcer la qualification des salarié·e·s et bénévoles sur les questions en prises avec leurs missions/mandats et le sens de l'action du réseau fédéré.
- 👉 Conforter les relations soutenantes et apprenantes pour et entre les acteur·rice·s.
- 👉 Déployer les relations structurantes avec les OF et universités qui forment les professionnel·le·s de l'animation sociale et de l'action sociale.
- 👉 Accompagner les processus de qualité de vie au travail.

Accompagner l'alignement entre projet social - modèle économique et transition écologique

- 👉 Contribuer à définir une ambition commune pour un nouveau modèle socioéconomique.
- 👉 Soutenir les expériences émergentes inscrites dans la transition écologique.

Axe 1 Ressourcer les acteur·rice·s des structures dans tous les domaines qui constituent leur activité

Objectif général 1 : Accompagner les équipes dans l'élaboration du projet social de territoire		
Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p><i>Poursuivre l'accompagnement fédéral individuel sur site dans l'élaboration du diagnostic partagé, l'animation des coopérations de territoire et l'élaboration du projet social</i></p> <p><i>Organiser de l'accompagnement collectif</i></p> <p><i>Maintenir l'animation de réseaux de pairs, d'échanges de pratiques et d'expériences professionnelles pour toutes les catégories métiers</i></p>	<p>Accompagnement individuel de 5 à 8 centres sociaux – espaces de vie sociale /an sur site à la demande des structures et en coopération avec les partenaires stratégiques</p>	<p>Nombre de centres accompagnés, type d'accompagnement demandé par les centres.</p>
	<p>Accompagnements collectifs de 2 à 5 centres sociaux – Espaces de vie sociale sur des thématiques communes</p>	<p>Nombre et types d'accompagnements collectifs.</p>
	<p>Mise à disposition des ressources méthodologiques.</p> <p>Mise en commun et création d'outils de diagnostic de consultation, de participation des jeunes habitant·e·s.</p> <p>Mise en présence des acteur·rice·s sur les thèmes de travail exprimés par les membres du réseau « Ateliers fédéraux ».</p> <p>4 rencontres /an des directions du réseau mosellan sous la forme de journées départementales, avec un apport technique, point sur les actualités nationales, régionales et départementales, un point contextes territoriaux et partenariats stratégiques.</p> <p>3 rencontres /an des référents familles du réseau mosellan, sous la forme de 4 journées de travail par an, avec un apport technique, un</p>	<p>Nombre de rencontres pairs réalisées, type de thèmes de travail, nombre de participant·e·s et diversité des participant·e·s.</p> <p>Nombre de types de ressources mises à disposition.</p> <p>Nombre de rencontres thématiques réalisées, type de thèmes de travail, nombre de participant·e·s et diversité des participant·e·s.</p>

	<p>retour sur le fonctionnement des actions, les réalités du territoire et le partenariat.</p> <p>3 rencontres /an des animateur·rice·s Jeunesse du réseau mosellan, sous la forme de journées de travail, avec un apport technique, un retour sur le fonctionnement des actions et sur le territoire et le partenariat.</p> <p>2 rencontres / an des coordinateur·rice·s enfance – jeunesse, avec un apport technique, un retour sur les actions et réalités des territoires et les partenariats.</p> <p>2 rencontres / an des agent·e·s accueil -secrétaires avec un apport technique, un retour sur le fonctionnement de leur action, réalités des territoires.</p>	
--	--	--

Objectif général 2 : Accompagner la vie associative et démocratique

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p><i>Renforcer l'accompagnement des administrateur·rice·s bénévoles impliqué·e·s dans la gouvernance</i></p>	<p>Organisation d'un temps de rencontre individuel et annuel avec les membres des conseils d'administration des structures fédérées.</p> <p>Mise en place une formation dédiée au pilotage collectif, associatif et à visée émancipatrice (FAVE PILOTAGE).</p>	<p>Nombre et type de rencontres réalisées avec les membres des CA.</p> <p>Réalisation effective d'1 formation /an</p> <p>Nombre - profil – représentation territoriale des participant·e·s.</p>
<p><i>Renouveler les propositions de réseaux d'échanges de pratiques et d'expériences entre administrateur·rice·s</i></p>	<p>Organisation et animation de 2 temps d'administrateur·rice·s /an qui intègre des apports de connaissance, un retour sur les pratiques et les expériences, et une dimension conviviale.</p>	<p>Nombre de réseaux réalisés.</p> <p>Nombre - profil et diversité des participant·e·s.</p>

Objectif général 3 : Accompagner la gestion des richesses humaines, les nouvelles questions liées à la fonction employeur et les processus de recrutement

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
Maintenir une veille départementale sur les cadres réglementaires et obligations juridiques et conventionnelles en lien avec la branche ALISFA	Diffusion et mise à disposition des ressources techniques auprès des administrateur-riche-s et des directions.	Nombre et type d'informations diffusées, diversité des lieux – espaces de mise à disposition des ressources, régularité de la diffusion.
Travailler collectivement sur une stratégie d'attractivité des métiers des centres sociaux et espaces de vie sociale	Multipliation des relations avec les organismes de formation qui forment les futurs salarié-e-s des structures de l'animation sociale.	Nombre d'organismes de formation alliés.
Aiguiser la connaissance du réseau sur les dispositifs de formation professionnelle	<p>Veille et diffusion sur les dispositifs d'alternance, les dispositifs de transition professionnelles, les dispositifs dédiés à la l'insertion professionnelle des jeunes et l'ensemble des possibilités de financement existantes (OPCO, Région, Etat).</p> <p>Organisation de l'accompagnement individuel des salarié-e-s qui ont un projet personnel et /ou les directions qui ont le projet d'accompagner un-e salarié-e.</p> <p>Relais des offres d'emploi auprès du réseau interne et externe.</p> <p>Revisite des méthodes de recrutement et conception collective de modalités de recrutement innovantes.</p> <p>Participation de la fédération aux travaux de la CPNEF sur l'emploi et la formation.</p> <p>Formation des directions sur les nouveaux rapports au travail des jeunes générations.</p> <p>Organisation d'évènements autour de l'emploi de l'animation sociale avec la Ligue de l'Enseignement et la branche ECLAT.</p>	<p>Existence effective d'une cartographie des partenaires de l'emploi et de la formation.</p> <p>Nombre de personnes suivies individuellement pour des projets d'évolution professionnelle.</p> <p>Nombre d'offres relayées.</p> <p>Formalisation effective de nouvelles méthodes de recrutement.</p> <p>Participation effective de la fédération aux travaux de la CPNEF.</p> <p>Nombre d'interventions dans les lycées, universités, forums et évènements dédiés à la valorisation des métiers.</p>
Accueillir les nouveaux membres du réseau salarié-e-s et administrateur-riche-s de manière systématique	Organisation et animation des rencontres collectives d'accueil des nouveaux membres salariés et administrateurs, qui intègrent le soutien à la feuille de route de la première année de prise de poste.	Nombre de nouveaux membres entrés et accueillis dans le réseau dans l'année.

Axe 2

Rendre lisible le SENS de l'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale

Objectif général 1 : Favoriser la diffusion des approches conceptuelles autour de l'émancipation, du Développement du Pouvoir d'Agir - DPA - et de la transformation Sociale

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<i>Cultiver et faire vivre les références, valeurs et principes liés à l'épanouissement, l'émancipation et la reconnaissance des personnes dans l'élaboration du projet social</i>	Mise en œuvre d'1 formation annuelle interdépartementale sur l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants en direction des professionnel-le-s et des bénévoles (FAVE).	Présence effective dans les projets sociaux, des concepts, des valeurs et principes d'actions communs au réseau fédérés. Réalisation effective de la formation, nombre de participant-e-s et diversité des participant-e-s. Enquête de satisfaction.
<i>Proposer de l'apport conceptuel, de la méthode et de l'outillage par la formation</i>	Mise en place d'espaces de réflexion collective départementaux : séminaire, colloque, table ronde sur le rôle des centres sociaux et espaces de vie sociale pour plus de justice sociale – intégrant des apports sur les rapports de domination systémiques et ouvert à tous les membres du réseau Mise à disposition des ressources et instruments de connaissance lors des rencontres fédérales.	Réalisation effective des espaces de réflexion, nombre d'évènements, type d'évènement, sujets traités, régularité et nombre de participant-e-s et diversité des participant-e-s. Enquête de satisfaction.
<i>Faciliter l'apprentissage mutuel, l'accès à la ressource conceptuelle et pratique pour tous les membres du réseau</i>	Diffusion et valorisation des pratiques inspirantes locales et nationales dédiées à la transformation sociale.	Type de support utilisés pour la diffusion

Objectif général 2 : Développer les méthodes et outils de l'aller vers et de l'action hors les murs

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<i>Proposer de l'apport conceptuel, de la méthode et de l'outillage par la formation</i>	Mise en œuvre d'1 formation/an sur les méthodes de l'aller vers et l'action hors les murs.	Réalisation effective de la formation, nombre de participant-e-s et diversité des participant-e-s.

<p>Faciliter l'apprentissage mutuel, l'accès à la ressource conceptuelle et pratique pour tous les membres du réseau</p>	<p>Mise en place d'espaces de réflexion collective départementaux : séminaire, colloque, table ronde sur le rôle des centres sociaux et espaces de vie sociale, pour plus de justice sociale, ouverts à tous les membres du réseau.</p>	<p>Réalisation effective des espaces de réflexion, nombre d'évènements, type d'évènement, régularité et nombre de participant-e-s et diversité des participant-e-s. Enquête de satisfaction.</p>
<p>Faciliter l'aller vers et l'action hors les murs pour les structures</p>	<p>Mise à disposition des ressources et instruments de connaissance lors des rencontres fédérales.</p> <p>Mise à disposition du centre social itinérant « Le T.R.U.C. » à toutes les structures.</p>	<p>Type de support utilisés pour la diffusion.</p> <p>Nombre de mises à disposition, type d'actions réalisées et diversité des territoires concernés, nombre d'habitant-e-s touché-e-s.</p>

Objectif général 3 : Construire des coopérations partenariales adaptées à notre vision

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p>Poursuivre la démarche fédérale de promotion de ce que sont et ce que font les centres sociaux et les espaces de vie sociale auprès des partenaires locaux, départementaux, régionaux et nationaux</p>	<p>Organisation et animation des coopérations et/ou participation à 1 ou plusieurs rencontres annuelles avec les services et élu-e-s de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Départemental de Moselle, du Conseil Régional Grand Est et les représentants de l'Etat.</p>	<p>Réalisation effective des rencontres prévisionnelles, nombre de coopérants réunis, nombre et type de partenaires participants, régularité du rythme des rencontres.</p>
<p>Affirmer la pertinence des pactes de coopération et communiquer auprès des partenaires locaux, départementaux, régionaux et nationaux</p>	<p>Relais et /ou production de plaidoyers et/ou supports de communication diversifiés sur le sujet dont réseaux sociaux.</p> <p>Implication de moyens humains et matériels de la fédération dans la construction de pactes de coopérations territoriaux en coopération avec les partenaires concernés.</p>	<p>Nombre de documents - support relayés et /ou produits, type d'espace dédiés à la communication et diversité de ces espaces.</p> <p>Volume de temps fédéral dédié, type de moyens matériels fédéraux dédiés.</p> <p>Existence effective de pactes de coopérations : conventions politiques, stratégiques et financières pluri partenariales et pluriannuelles au service des projets d'animations sociale territoriaux</p>
<p>Promouvoir l'approche orientée changement</p>	<p>Implication de moyens humains et matériels de la fédération dans la construction de stratégies orientées changement en coopération avec les partenaires concernés.</p>	<p>Réalisation effective d'accompagnements en approche orienté changement.</p>
<p>Promouvoir la démarche SENACS départementale et régionale</p>	<p>Implication de moyens humains et matériels de la fédération dans la campagne d'enquête annuelle SENACS dédiée à la valorisation de l'action des centres sociaux et espaces de vie sociale.</p>	<p>Participation de 90% des centres sociaux fédérés à la campagne annuelle.</p>

Axe 3

Créer les conditions de l'adaptation et de la résilience pour les équipes bénévoles et salariées face aux transformations profondes

Objectif général 1 : Renforcer la qualification des salarié·e·s et bénévoles sur les questions en prises avec leurs missions/mandats et le sens de l'action du réseau fédéré

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<i>Proposer un programme annuel de formation interfédéral en direction des différentes catégories métiers ouvert en interfédéral</i>	Mise en place de formations d'adaptation aux fonctions conçues avec la contribution des salarié·e·s.	
<i>Poursuivre la formation interfédérale dite « socle »</i>	Mise en place de 5 à 10 formations thématiques identifiées par le recueil de besoins fait auprès des membres du réseau.	Nombre de formations réalisées.
<i>Proposer un programme de formation interfédéral en direction des administrateur·rice·s</i>	Mise en place d'1 formation annuelle FAVE – 1 FAVE pilotage et 1 AFNR en lien avec la FCSF.	Nombre, profil et diversité des participant·e·s.
<i>Développer et outiller le travail associé</i>	Mise en place de 5 à 10 formations thématiques identifiées par le recueil de besoins fait auprès des membres du réseau.	Enquête de satisfaction.
<i>Poursuivre la formation mixte des pilotes /gestionnaires salarié·e·s et responsables bénévoles</i>	Mise en place de 2 formations annuelles en direction des binômes – trinômes et /ou collectifs de pilotage salarié·e·s et bénévoles	
<i>Maintenir la qualité de la formation et la certification Qualiopi</i>	Maintenir les temps de travail dédiés à la qualité continue : réunions mensuelles, groupe inter OF, commission fédérale.	Certification Qualiopi effective.

Objectif général 2 : Conforter les relations soutenantes et apprenantes pour et entre les acteur·rice·s

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p><i>Concevoir le développement et la transmission des compétences par et pour les membres du réseau</i></p> <p><i>Maintenir une écoute large et orientée des acteur·rice·s du réseau</i></p> <p><i>Permettre une réelle contribution des salarié·e·s et des bénévoles à la conception des formations</i></p>	<p>Organiser des « ateliers fédéraux » : soutiens concrets et opérationnels par et pour les membres du réseau.</p> <p>Animer le recueil des besoins et l'expression des acteur·rice·s sur leurs réalités de manière régulière.</p> <p>Identifier avec les salarié·e·s et les bénévoles les besoins, les objectifs à atteindre et l'organisation des formations.</p>	<p>Nombre d'ateliers réalisés.</p> <p>Nombre de participant·e·s, diversité des participant·e·s.</p> <p>Recueil effectif de l'expression des besoins et des évolutions.</p> <p>Nombre de formations conçues avec la contribution concrète des membres.</p>

Objectif général 3 : Déployer les relations structurantes avec les organismes de formation et universités qui forment les professionnel·le·s de l'animation sociale

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p><i>Diversifier les relations avec les organismes de formation certifiants qui forment les futurs salarié·e·s cœur de métier</i></p> <p><i>Maintenir les relations partenariales fortes avec l'OPCO Uniformation et les instances de la branche professionnelle ALISFA</i></p>	<p>Mise en place de conventions avec les OF.</p> <p>Implication de moyens humains et matériels dans la mission de référent régional emploi formation ALISFA.</p>	<p>Nombre et type de collaborations réalisées avec les organismes de formation.</p> <p>Nombre et type de conventions réalisées entre la fédération et les organismes de formation identifiés, l'OPCO et la branche ALISFA.</p>

Objectif général 4 : Accompagner les processus de qualité de vie au travail

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p><i>Soutenir et promouvoir les expérimentations de nouvelles organisations internes qui participent à une meilleure conciliation vie professionnelle/vie sociale et familiale</i></p> <p><i>Participer à déconstruire l'isolement des responsables salarié·e·s et</i></p>	<p>Mobilisation des structures autour d'espaces collaboratifs portant sur le sujet de la qualité de vie au travail.</p> <p>Capitalisation des expérimentations locales.</p>	<p>Nombre et type d'espaces créés, nombre de participant·e·s et diversité des participant·e·s.</p> <p>Formation effective de la capitalisation.</p>

<p>bénévoles</p> <p>Veiller collectivement à la surcharge de travail des directions</p> <p>Outiller les pilotes des structures sur le sujet de la qualité de vie au travail</p>	<p>Recherche de financements /dispositifs fédéraux pour la mise en place de groupes d'analyse de pratiques, de supervision et groupes d'Open Codev en direction des salarié-e-s et administrateur-ric-e-s.</p> <p>Former les directions sur les nouveaux rapports au travail des jeunes générations.</p> <p>Coopérer avec l'ARACT, la FCSF, Elisfa et les partenaires départementaux concernés sur le sujet de la qualité de vie au travail dans l'animation sociale.</p>	<p>Nombre et type d'actions initiées et accompagnées au sein du réseau fédéré.</p> <p>Nombre et type de soutiens fédéraux conventionnés, nombre de bénéficiaires et diversité de ces participant-e-s dans le réseau.</p> <p>Nombre et type de contacts réalisés, type de coopérations et diversité des partenaires engagés.</p>
--	---	---

Axe 4

Accompagner l'alignement entre projet social - modèle socioéconomique et transition écologique

Objectif général 1 : Contribuer à définir une ambition commune pour un nouveau modèle socioéconomique

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p>Identifier et analyser sur le département les types de modèles économiques existants</p> <p>Identifier les pratiques inspirantes sur le territoire départemental et national</p> <p>Co construire avec la partenaires concernés un cadre de référence commun pour les centres sociaux /espaces de vie sociale</p>	<p>Réaliser un état des lieux précis des modèles économiques des structures en lien avec la Fédération des Œuvres Laïques et les partenaires stratégiques : Caf et Département de Moselle.</p> <p>Contribution à l'élaboration collective, pluri structure et pluri partenariale d'un cadre de référence commun.</p>	<p>Réalisation effective de l'état des lieux qui permet de lister les pratiques, capitaliser les expériences, extraire les pratiques inspirantes et établir un plan d'action concerté avec les partenaires.</p> <p>Existence effective d'un cadre de référence commun à l'issue de la période de référence (2028)</p>

Objectif général 2 : Soutenir les expériences émergentes inscrites dans la transition écologique

Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation annuels
<p><i>Impulser des dynamiques collectives - coopératives territoriales structurantes.</i></p> <p><i>Identifier les actions locales réalisées par les structures, en cours ou en projet, au service d'une meilleure transition écologique dans les centres sociaux / espaces de vie sociale et à la fédération.</i></p> <p><i>Intégrer la thématique de manière systématique dans toutes les actions du réseau.</i></p> <p><i>Intégrer la thématique dans les banquets citoyens – débats annuels dans l'espace public animés par les centres sociaux et les espaces de vie sociale.</i></p>	<p>Mobilisation des membres des structures fédérées et des partenaires du réseau des centres sociaux/Espaces de vie sociale, contribution à l'agitation d'idées sur les sujets.</p> <p>Recherche de soutiens financiers pour des projets inter centres et/ fédéraux.</p> <p>Veille et capitalisation des actions émergentes mises en place dans les structures.</p> <p>Intégrer la thématique de manière systématique et transversale dans les réseaux de pairs, les actions de formation, les événements fédéraux.</p> <p>Organisation de démarches annuelles départementales « banquets citoyens » dédiées au sujet de la transition écologique.</p>	<p>Nombre de coopérations / alliances / dynamiques collectives structurantes effectives/an.</p> <p>Nombre de soutiens effectifs, de types de partenaires et d'actions soutenues.</p> <p>Formalisation effective de la capitalisation sur les types de transformations dans le réseau, dont la fédération.</p> <p>Nombre de banquets citoyens dédiés à l'objectif.</p> <p>Nombre et type d'actions collectives territoriales accompagnées.</p>



IV – Mot du Conseil d'Administration fédéral

La période de 2015 à 2022 a porté son lot de réalisations et d'entraves. La crise sanitaire et ses conséquences ont remis en cause nos habitudes et nos certitudes.

Cependant, la résilience du réseau - *définie comme : la capacité d'une personne ou d'un groupe, d'un système à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en se transformant, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères* – a maintenu les équipes dans l'agilité.

Cette capacité, cultivée collectivement, a permis de poser de nouveaux chemins pour remplir nos missions.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire »
Henri Bergson – Philosophe

Projet validé par les membres de l'Assemblée Gestionnaire d'Orientation
le 15 décembre 2022.